

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 décembre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 novembre dernier, le député des Îles-de-la-Madeleine inscrivait au feuilleton une question concernant le déploiement du Programme québécois de dépistage du cancer colorectal (PQDCCR). Le député demande des informations sur l'échéancier prévu pour le déploiement du programme.

La mise en place d'un programme de dépistage implique de nombreuses composantes, tant sur le plan clinique qu'organisationnel. À terme, il est prévu que ce programme invite toutes les personnes de 50 à 74 ans à risque moyen de développer un cancer colorectal à procéder tous les deux ans à un test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi) comme examen de dépistage. Une coloscopie de confirmation diagnostique sera recommandée advenant un résultat positif.

Comme le mentionne le député des Îles-de-la-Madeleine, un montant de 9,4 M\$ a été annoncé à la fin de 2016 pour le déploiement du PQDCCR. Cette somme doit servir aux frais récurrents liés au fonctionnement du programme.

Pour s'assurer que le réseau de cancérologie soit prêt à desservir la clientèle visée par ce nouveau programme de dépistage, différentes actions préparatoires ont dû être réalisées pour augmenter l'accès au test de dépistage (RSOSi) et à l'examen d'investigation (coloscopie).

... 2

Parmi ces actions, mentionnons :

- Le déploiement du test RSOSi à travers le Québec;
- Le financement de la mise à niveau des unités d'endoscopie digestive;
- La mise en place de normes de qualité en coloscopie assorties de formations et d'audits;
- Le financement des coloscopies supplémentaires en soutien à la diminution des délais d'accès, qui fut rehaussé à nouveau, en contexte de pandémie;
- Le soutien financier aux campagnes de sensibilisation de la Société canadienne du cancer et de Cancer colorectal Canada.

En plus d'avoir permis une augmentation à l'accès à la coloscopie et d'en améliorer la qualité des services, ces démarches ont permis d'atteindre, dès 2019, un taux de couverture au test de RSOSi qui atteignait la cible qui avait été fixée pour 2020. De plus, le Québec présentait en juin 2019 le troisième meilleur taux de participation au Canada au dépistage par test fécal.

Malgré des efforts pour maintenir une production importante de coloscopies en période de délestage d'activité due à la pandémie, un rattrapage de ces coloscopies est primordial avant l'implantation du PQDCCR.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer la date exacte de déploiement du PQDCCR sous sa forme complète (avec invitation aux usagers visés), des actions concrètes ont été mises de l'avant par le ministère de la Santé et des Services sociaux et dans le réseau de la santé et des services sociaux pour faciliter l'accès au dépistage pour les patients orphelins et pour rétablir l'accès à la coloscopie. Les travaux se poursuivent pour doter le Québec des systèmes d'information requis pour déployer ce projet et en suivre l'ensemble des indicateurs.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 21-MS-09648